

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques

N° 162 / 3 février 2014

Je pense à MON AVENIR

J'INVESTIS POUR MON EMPLOI

Je rejoins la CGT

DIALOGUE SOCIAL SAUCE TGE

La CGT Finances Publique 44 a déposé, le 24/01, une demande d'heure mensuelle d'information à destination des collègues du service des « pensions cristallisées »* situé à Saint-Herblain et dépendant de la Trésorerie Générale pour l'Etranger (TGE).

Prétendant s'appuyer sur les textes, la Direction de la TGE a immédiatement refusé au motif quelle « doit veiller au bon fonctionnement des services et au respect du droit de chacun des agents », ajoutant que « pour préserver le fonctionnement normal du service et la liberté des agents, la tenue de l'HMI dans le local du service des pensions cristallisées ne peut être autorisée ».

Pour la CGT, il en faut plus qu'une interprétation à la louche de la réglementation, selon le fait du prince ou du petit baron local, pour priver les agent-es de leurs droits.

Citant précisément les textes, nous avons maintenu notre demande par courrier le 28/01.

Nouveau refus, cette fois au nouveau motif « qu'en raison de l'organisation matérielle du service des pensions cristallisées, une HMI sur ce site serait de nature à porter atteinte au bon fonctionnement du service et ne permettrait pas aux agents d'exercer leur choix de participer ou non à cette HMI ».

Non, vous ne rêvez pas, la Direction de la TGE sous-entend explicitement, soit que les collègues n'ont aucune personnalité, soit que le syndicat agit par la contrainte...

Il y avait longtemps, dans ce département, qu'une telle entrave à l'exercice du droit syndical n'avait eu lieu.

Et l'entrave concerne aussi bien les collègues dont on prétend ainsi museler la parole, que le syndicat.

Notre section a saisi nos instances nationales pour y donner les suites appropriées.

A suivre donc, et dans l'immédiat, la CGT a informé les collègues de la teneur de l'échange de correspondance avec la Direction de la TGE, et les a invité à se déplacer massivement à l'HMI prévue le 4 février dans les locaux de la « maison mère » rue de Malville à Nantes, sans oublier qu'il ont droit à un délai de route de 1 heure aller/retour...

* pensions des ressortissants civils, mais surtout militaires, des ex-colonies françaises. « Cristallisées » = bloquées à leur niveau au moment de l'indépendance.

INDIFFERENCES

Lorsqu'ils ont supprimé un poste en BVD,

Je n'ai rien dit, je travaille en Direction.

Lorsqu'ils ont supprimé un poste au SPF,

Je n'ai rien dit, je travaille au SFACT.

Lorsqu'ils ont supprimé un poste en SIP,

Je n'ai rien dit, je travaille dans un PCE.

Lorsqu'ils ont supprimé un poste en SIP,

Je n'ai rien dit, je travaille à la Pairie.

Lorsqu'ils ont supprimé un poste en SIE,

Je n'ai rien dit, je travaille en Trésorerie.

Lorsque, enfin, ils ont supprimé mon poste,

J'ai crié mais il ne restait plus personne.

Librement inspiré du poème de Martin Niemöller (1942)

A méditer quand même ...

Pour l'EMPLOI, une PROTECTION SOCIALE de qualité et des SALAIRES dignes : **Manifestations le 6 février à Nantes, Saint-Nazaire et Ancenis à l'appel de la CGT**

PREND L'OSEILLE ET LICENCIE...

Le groupe Auchan vient d'annoncer la suppression de 300 emplois dans les deux ans à venir, quand, dans le même temps, il devrait toucher 120 millions d'euros avec le crédit d'impôt compétitivité emplois (CICE) en 2013-2014.

Marie-Noëlle Lienemann, sénatrice de Paris, une des rares voix critiques au sein du PS, s'en offusque sur son blog :



« [...] Mais là, le cynisme atteint des sommets. [...] Cette affaire montre bien l'absurdité de la thèse de la diminution du coût du travail pour lutter contre le chômage. [...] La flexibilité du travail contrairement à ce que le patronat répète à l'envi pousse à la contraction

maximale des postes (Bonjour l'ANI!) et enfin en dépit des engagements que nous avons pris, nous n'avons pas encadré les licenciements dits boursiers, ou quand les groupes font des profits importants.

Alors, STOP !

Arrêtons ce gaspillage de fonds publics, de surcroît financé par une hausse injuste de la TVA [...]. ».

Tout à fait d'accord !

Les pressions de la grande distribution sur ses fournisseurs sont constantes et nombreuses.

Leclerc vient ainsi de se faire condamner par le TGI de Paris pour « clauses déséquilibrées ». Il était même imposé à certains fournisseurs une clause les obligeant à défendre, y compris devant la justice, le contrat qui les liait au cas où l'Etat y trouverait à redire...

Et encore s'agit-il là de la partie visible de l'iceberg.

On peut donc faire confiance à Auchan, Leclerc et consorts pour tirer (discrètement mais fermement) argument du « gain » dont peuvent bénéficier leurs fournisseurs au titre du CICE pour tirer encore plus les prix vers le bas.

Ou l'art de cumuler son CICE avec celui de ses fournisseurs !

Le capitalisme est prédateur par nature, mais aussi très friand d'aides publiques (qu'il condamne quand elles s'adressent aux plus démunis). Et pas uniquement en France.

Le Monde Diplomatique de ce mois consacre un article très intéressant au plus important mouvement social jamais observé dans les chaînes de fast-food aux Etats-Unis.

On y apprend que le salaire minimum, la règle pour la plupart des salarié-es, est de 7,25 \$ de l'heure (5,36 €). Comme il est impossible de vivre décemment avec un tel salaire (se loger est impossible), le gouvernement fédéral a mis en place un programme d'assistance aux employé-es de la restauration rapide qui s'élèverait à environ 7 milliards de \$ par an !

EN LIEN AVEC...

...les sites de la CGT

Nouvelles grilles indiciaires : les **décrets** sont parus

SIP/CDIF : **compte-rendu** du groupe de travail du 14/01

Régime indemnitaire : **position CGT** au CTR du 28/01

France Domaines : On liquide ! **déclaration** CGT au CTR du 28/01